

Les S.A.G.E du bassin de l'Orne

1999-2001 : Phase d'émergence des S.A.G.E Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

2003 : Début phase état des lieux des S.A.G.E Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

Phase d'émergence du S.A.G.E Orne amont.

2005 : Validation des états des lieux des S.A.G.E Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

2006 : Validation des diagnostics des S.A.G.E Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

2007 : Début phase état des lieux du S.A.G.E Orne amont

Objectifs 2008 : Validation de la phase tendance et scénarii des S.A.G.E Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

Validation de l'état des lieux, et du diagnostic du S.A.G.E Orne amont

Composition de la Commission Locale de l'eau du S.A.G.E Orne amont

Table listing members of the Commission Locale de l'eau du S.A.G.E Orne amont, categorized by 'titulaires' and 'suppléants' across various regional and local entities.

N'oubliez pas notre site internet www.sage-orne-seulles.fr. Includes contact information and publication details.



S.A.G.E. ORNE AMONT

Une démarche nécessaire, au service de la cohérence du bassin du fleuve ORNE.



©Mairie d'Argentan

La phase d'élaboration du S.A.G.E Orne amont a débuté début 2007, par le recrutement au sein de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne d'une animatrice...

Il faudra compter au moins 3 ans pour obtenir un document opérationnel et consensuel, reflet des ambitions de l'ensemble des acteurs du bassin Orne amont...

Le S.A.G.E est un outil réglementaire de planification de la gestion de l'eau. Il est élaboré au sein d'une Commission Locale de l'Eau (C.L.E) que je préside aujourd'hui...

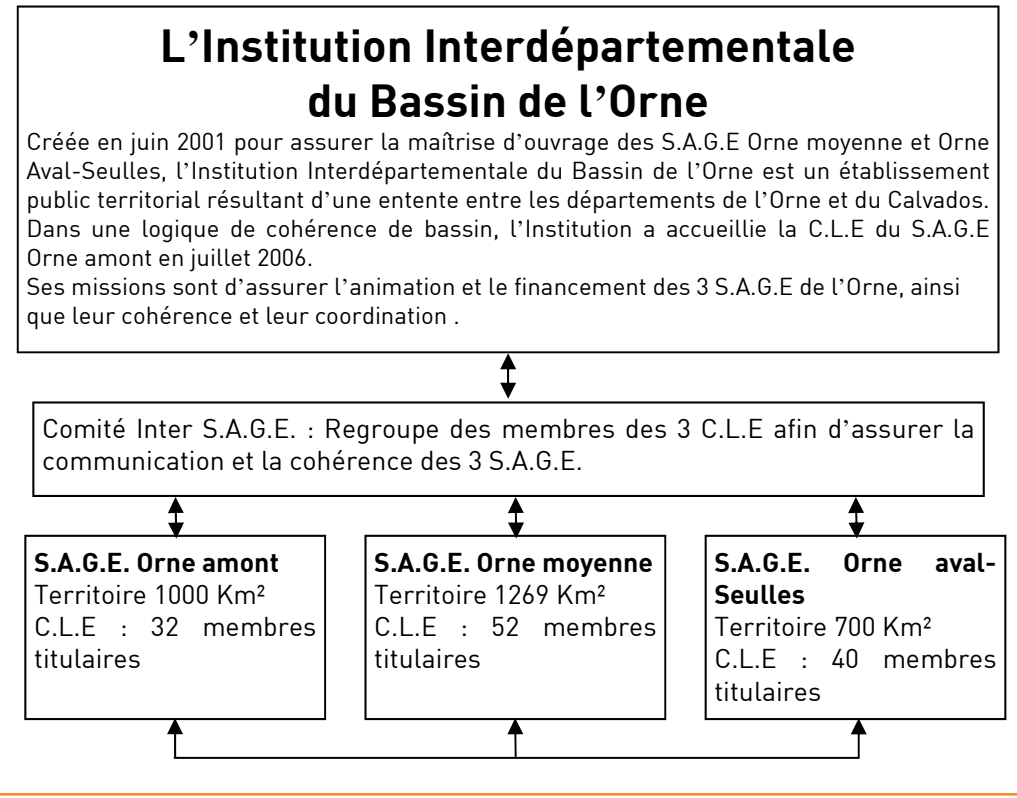
La rédaction du S.A.G.E s'appuiera sur des étapes nécessaires de concertation et de validation. Elle s'attachera à dégager des priorités d'actions pour le territoire du S.A.G.E...

Ce S.A.G.E représente la partie amont du fleuve Orne, et vient compléter deux démarches similaires engagées par deux autres C.L.E sur les parties moyenne et aval de l'Orne.

Afin de vous mettre au courant de l'avancement de ce projet, je m'efforcerai de vous tenir informés à chaque étape majeure par le biais de cette lettre biannuelle...

Pierre PAVIS, Président de la C.L.E Orne amont

Une cohérence de bassin amont-aval



SOMMAIRE LE S.A.G.E. ORNE AMONT

La Commission Locale de l'Eau / p.2

Fonctionnement et étapes d'élaboration du S.A.G.E.

Caractéristiques du territoire du S.A.G.E. / p.3

Un territoire diversifié

Les membres de la C.L.E Orne amont / p.4

Les S.A.G.E. de l'Orne

**Emergence du S.A.G.E Orne amont**

- \* **Été 2003** : Consultation des communes sur le futur périmètre du S.A.G.E.
- \* **Décembre 2003** : Consultation du Comité de Bassin et 1<sup>er</sup> arrêté de périmètre du S.A.G.E.
- \* **Août 2005** : Arrêté fixant le périmètre du S.A.G.E et arrêté portant création de la Commission Locale de l'Eau.
- \* **Septembre 2005** : Réunion institutive de la C.L.E
- \* **Juillet 2006** : L'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne prend en charge l'animation du S.A.G.E Orne amont.
- \* **Janvier 2007** : Prise de fonction de l'animatrice du S.A.G.E
- \* **Mars 2007** : réunion de la C.L.E et lancement de la phase d'état des lieux.

### La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Orne amont a été constituée par arrêté préfectoral le 8 août 2005 .

C'est un organe de concertation, d'influence et de mobilisation des différents acteurs et usagers de l'eau. Elle est composée de :

- \* 50% de représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,
- \* 25 % de représentants des usagers, organisations professionnelles et associations,
- \* 25% de représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Véritable noyau décisionnel et de pilotage, elle est chargée de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E Orne amont, en fixant des objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources en eau. Assemblée délibérante, elle ne dispose pas de moyens de financement, ni de capacité à assurer la maîtrise d'ouvrage, d'où son intégration au sein de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne.

### Elaboration du SAGE Orne amont

La C.L.E s'est réunie le 6 mars 2007 et a validé la mise en place de 4 commissions de travail pour la réalisation de l'état de lieux sur les thèmes suivants :

- \* Gestion quantitative
- \* Milieux naturels, pêche, tourisme et loisirs
- \* Agriculture, artisanat, industrie, assainissement, déchets, urbanisme et infrastructures de communication.
- \* Alimentation en eau potable

Afin d'élargir la concertation sur le territoire du S.A.G.E, ces commissions regroupent des membres et des non membres de la C.L.E. Elles se sont réunies une première fois en juin 2007, puis en octobre et novembre 2007. Un premier bilan de ces réunions sera présenté à la C.L.E au cours du premier trimestre 2008.

### Les 6 phases stratégiques nécessaires à l'élaboration d'un S.A.G.E

L'élaboration du S.A.G.E est basée sur la concertation entre les différents acteurs de l'eau, en vue de satisfaire la préservation des ressources tout en conciliant les usages.

Le S.A.G.E doit être compatible avec le S.D.A.G.E<sup>(1)</sup> et se déroule en 6 phases :

- L'état des lieux** : consiste en la collecte des informations sur les milieux et les usages
- Le diagnostic** : compilation des interactions entre les milieux, les usages et les acteurs, et identification des enjeux.
- L'identification de tendances et de scénarii** : mise en évidence de tendances d'évolution et élaboration des scénarii d'évolution, contrastés en fonction de différents niveaux d'ambition, permettant de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic.
- Les propositions d'actions** : traduire les objectifs en orientation de gestion, d'aménagement, de suivi et de communication et évaluer les moyens économiques et financiers nécessaires.
- Le choix d'une stratégie et des objectifs prioritaires associés** : à partir de l'évaluation des scénarii, en concertation avec les différents acteurs.
- La validation** : avis des collectivités territoriales, du Comité de bassin et mise à enquête publique, adoption par la C.L.E puis approbation du S.A.G.E par arrêté préfectoral.

(1) Elaboré par le Comité de bassin et approuvé par l'Etat en 1996, le S.D.A.G.E Seine Normandie fixe les grandes orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Conformément aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau, le S.D.A.G.E est en cours de révision. Le « nouveau » S.D.A.G.E entrera en application en 2009.

### Caractéristiques du S.A.G.E Orne amont : Le périmètre définitif du SAGE Orne amont a été défini par l'arrêté préfectoral du 8 août 2005.

Le bassin s'étend des sources de l'Orne jusqu'au barrage de Rabodanges. Il se caractérise par :

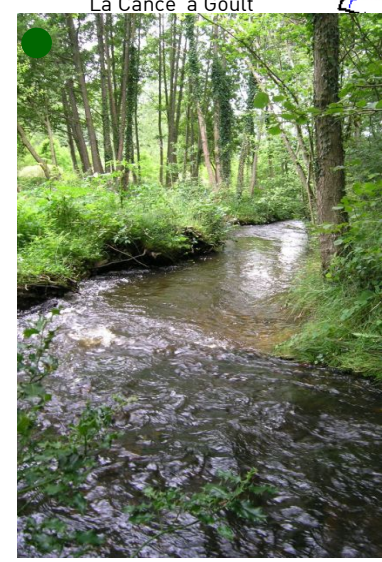
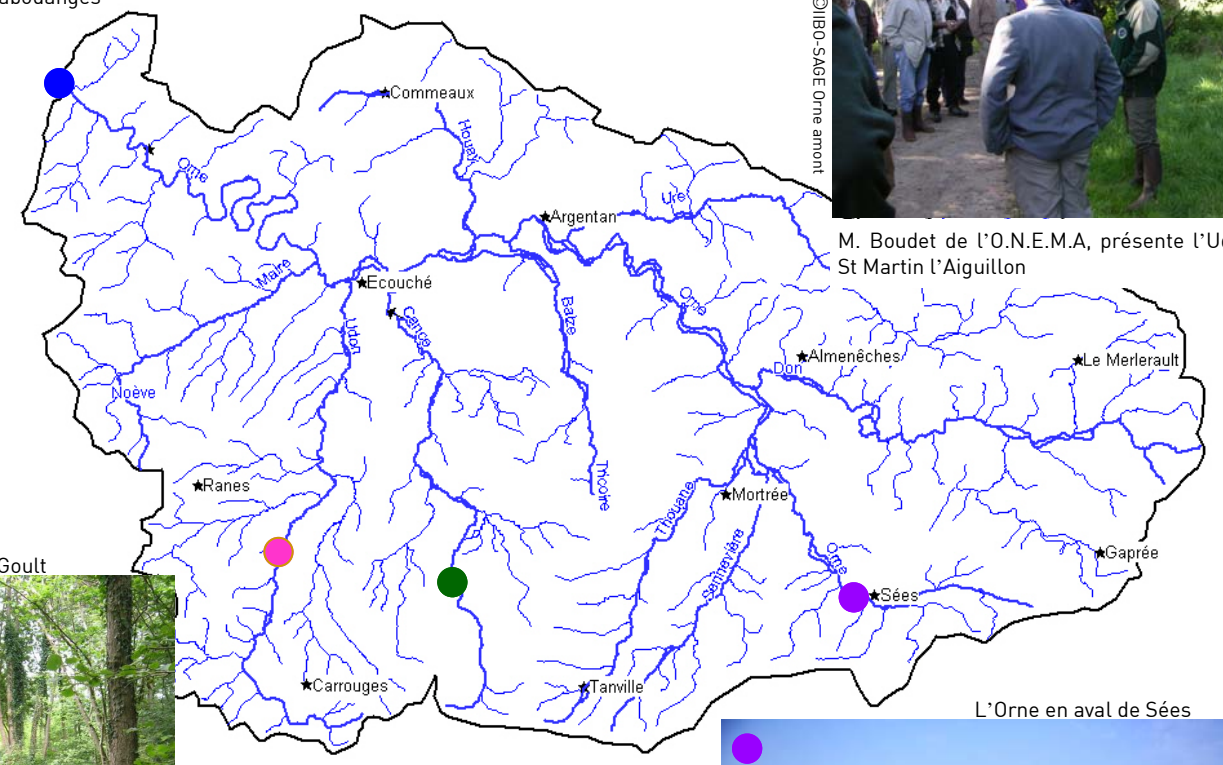
- \* Environ 1000 km<sup>2</sup> de superficie
- \* 44 809 habitants
- \* Un territoire à dominante rurale
- \* 120 communes toutes dans le département de l'Orne dont 61 totalement incluses dans le périmètre du S.A.G.E et 59 partiellement incluses.



Barrage de Rabodanges

**A la découverte d'un territoire diversifié**

Le 13 septembre 2007, l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne, avec l'aide de la CATER de Basse-Normandie, a organisé une **sortie « Découverte du territoire du S.A.G.E »** à l'attention des 3 C.L.E de l'Orne. Cette sortie avait pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs du S.A.G.E de prendre conscience de la diversité de leur territoire de part ses reliefs et ses plaines, ses milieux anthropisés et ses milieux préservés, dont la loutre et l'écrevisse à pieds blancs sont les ambassadeurs.



La Cance à Goult



L'Orne en aval de Sées

©CATER Basse-Normandie

©IBO-SAGE Orne amont

©CATER Basse-Normandie

©IBO-SAGE Orne amont

M. Boudet de l'O.N.E.M.A, présente l'Udon à St Martin l'Aiguillon